

## L'ATTRACTION DES PLACES FINANCIÈRES INTERNATIONALES

MATTHIAS JEGER, URS HÄEGLER, ROLAND THEIS,

ASSOCIATION SUISSE DES BANQUES

**E**n dépit de son importance croissante, le problème de la mesure et de l'explication de la capacité d'une place financière à attirer des concurrents d'une autre place, n'a pas fait l'objet de beaucoup d'attention dans le domaine de la recherche. L'article de Choi et al., 1986, compte parmi les contributions les plus fructueuses et constitue une exception. Les auteurs appréhendent le problème de l'attractivité entre place financière (ce qui est un des aspects de la concurrence) en abordant les questions suivantes.

Dans quels centres financiers, les banques étrangères sont-elles représentées ? Comment les centres financiers sont-ils reliés les uns aux autres ? Comment la structure des interconnexions se modifie-t-elle au cours du temps ? Pourquoi les banques préfèrent certaines places financières plutôt que d'autres ?

Pour répondre à ces questions, Choi et al. étudient sur la période de 1970 à 1980 la distribution des échanges entre les trois cents premières banques mondiales sur les places financières les plus importantes. Dans cet article, nous poursuivons leurs travaux en prolongeant leur base de données à 1989 et en analysant la distribution des échanges qui ont pu être observés depuis leurs travaux et nous prolongeons les conclusions de Choi et al. sur la base d'une étude empirique plus large.

### *Identification des places financières*

Choi et al. identifient tout d'abord les places financières les plus importantes en s'inspirant de Reed, 1981, qui se réfère à des opinions d'experts. Un certain consensus permet d'établir la liste suivante des centres jugés importants : Londres (LO), New York (NY), Paris (PA), Francfort et Hambourg (HB), Tokyo (TK), Singapour (SI), Hong-Kong (HK), Los Angeles et San Francisco (LS), Zurich et Genève (ZG), Amsterdam (AM), Bruxelles (BR), Panama (PN), Milan et Rome (MR), Toronto et Montréal (TM).

Les centres financiers d'un pays ont été agrégés lorsqu'ils ne sont pas trop distants. Pour être en mesure de comparer nos résultats avec ceux de Choi et al., 1986, nous n'avons pas modifié leur sélection des centres.

*Les matrices d'interconnexion*

Les tableaux 1 et 2, sont des matrices décrivant les sièges sociaux et agences (succursales et filiales, ou dans certains cas, des joint-ventures) des trois cents plus grandes banques mondiales et leurs liens avec les places financières décrites plus haut. Les éléments de la diagonale, donnent le nombre de sièges sociaux de banques sur un pôle financier. Hors de la diagonale les nombres indiquent les établissements présents dans d'autres centres. Les trois cents plus grandes banques ont été choisies dans la publication annuelle *The Banker* sur la base de leur taille ou de leur avoir à la condition que leur siège social soit implanté dans une des places sélectionnées.

Ces critères ont été satisfaits par cent quatre banques en 1989, ce qui donne un échantillon comparable en taille (mais pas nécessairement dans sa composition) à celui de Choi et al. (cent cinq banques en 1980). Les établissements ne sont comptés qu'une fois même si une banque a plusieurs établissements sur un centre. La localisation des établissements a été déterminée en utilisant *The Banker Almanac and Yearbook*. Le tableau 1 donne la distribution des établissements pour 1970 et 1980, le tableau 2 contient les valeurs correspondantes pour 1989. Les totaux des colonnes des tableaux donnent le nombre total de banques présentes sur une place. Au lieu du nombre total de banques présentes sur un centre il aurait été intéressant de connaître le nombre de personnes employées par une banque sur un centre. Mais dans la plupart des cas, cette information n'a pu être obtenue dans *The Banker Almanac*.

Les tableaux confirment les positions dominantes de Londres, New York et Tokyo en tant que places financières. Londres a rattrapé son retard des années 1970 et regagné sa position. Londres, New York et Tokyo et de façon légèrement moins prononcée, Hong-Kong, sont aujourd'hui les pôles financiers les plus importants. Dans les années 1980, Hong-Kong a rattrapé Francfort/Hambourg et a presque atteint le niveau de Tokyo. Hong-Kong est suivi de Francfort/Hambourg, Singapour et Zurich/Genève, notons que Zurich/Genève a progressé de manière significative ces dix dernières années passant du douzième au septième rang.

Plus impressionnante encore est la poussée de Singapour. Au niveau de Zurich/Genève en 1970, cette place financière a surpassé la place suisse.

*La signification de la distinction entre établissements principaux, succursales et filiales*

Généralement, les agences sont dirigées par un petit nombre d'employés et sont dans la plupart des cas économiquement moins importantes que les

succursales ou les filiales. En particulier dans Francfort/Hambourg et Los Angeles/San Francisco la part des agences est en dessous de la moyenne. Le type de représentation choisi dépend de facteurs tels que les taxes, le type de réglementation ou encore des conditions d'entrées.

A l'inverse des succursales ou filiales, les simples agences sont dans la plupart des cas faciles à établir. Le Canada, par exemple, n'autorise pas des établissements de banques étrangères. Au Japon, une stricte réciprocité est exigée et ces procédures sont appliquées. Par exemple, au moins jusqu'en 1987, aucune banque étrangère n'a acquis de banque japonaise « *above all because of the many legal problems* » (Brillard, 1987, p. 59).

Sachant qu'au Japon les licences ne sont données qu'au cas par cas, il est étonnant de voir que beaucoup de banques sont présentes à Tokyo. Ceci est une autre allusion à l'importance du Japon. Peut-être que l'importance financière de ce pays est plus grande qu'elle ne paraît dans notre étude. Ces observations doivent être prises en compte quand on analyse les déterminants de l'implantation des établissements succursales ou filiales dans un pays étranger.

#### *Le degré d'interconnexion*

Choi et al. utilisent quatre mesures pour quantifier le degré d'interconnexion.

219

a) La première mesure donne le ratio entre les liens observés et potentiels. Le numérateur est le nombre de cases du tableau non nulles et le dénominateur est le nombre de cases du tableau hors diagonale. Dans une matrice de  $n = 14$  centres financiers, il existe au plus  $(n^2 - n) = 182$  liens directs entre centres.

b) La deuxième mesure donne le pourcentage de couples de centres  $(i, j)$  qui présentent un lien direct dans au moins un sens. Le numérateur est défini par le nombre de cellules pour les  $Y_{ij}$  ou  $Y_{ji}$  est différent de 0, et le dénominateur est égal à la moitié du nombre de cases hors diagonale (= 91).

c) Par analogie à b, nous pouvons aussi définir le pourcentage de places qui présentent des liens dans deux sens. Le numérateur est donc constitué par le nombre de cases où simultanément  $Y_{ij}$  et  $Y_{ji}$  sont non nuls et le dénominateur est toujours égal à 91.

d) Pour quatrième mesure Choi et al. utilisent le X de Cohen :

$$x = 1 - \frac{\sum_i P_{ij} - \sum_i P_{i.} \cdot P_{.j}}{1 - \sum_i P_{i.} \cdot P_{.j}}$$

$$\text{ou } P_{ij} = Y_{ij} / \sum_i \sum_j Y_{ij}.$$

X peut prendre des valeurs entre 0 et 1. Une valeur de 1 indique une dispersion complète, c'est-à-dire que chaque banque est représentée sur chaque place par un établissement, une succursale ou une filiale. Une valeur nulle indique au contraire une concentration sur la diagonale ou aucune interdépendance. La mesure tient compte de fréquences observées dans les cases et pas seulement de l'existence ou non d'un lien entre banque et place financière.

Le tableau 3 donne les résultats pour les quatre mesures. Les résultats pour 1970 et 1980 sont ceux de Choi et al., les résultats de 1989 sont nouveaux. De 1970 à 1980, les quatre mesures augmentent. Nous interprétons ceci comme une croissance des interconnexions entre places financières.

Une comparaison de ces mesures à travers le temps indique comment les liens ont pu se modifier au cours de la période. Les points suivants apparaissent.

L'accroissement des quatre mesures d'interconnexions est le plus net entre 1970 et 1980, alors que les mesures pour 1980 et 1989 sont pratiquement identiques. Mais ce résultat n'exclut pas des changements entre 1980 et 1989. La différence des mesures ne permet de capter que des effets nets. Il est possible dans certains cas que l'accroissement des interconnexions ait été compensé par des baisses. La comparaison de 1980 et 1989 dans le tableau confirme que certains changements se sont produits.

Regardons tout d'abord les modifications sur les liens unilatéraux. A l'inverse de 1989, aucun lien n'existe en 1980 entre FH et AM, FH et ZG, MR et ZG, ZG et PN ainsi que entre HK et PN. Les établissements de AM, FH ou LO dans PN disparaissent complètement.

De nouveaux liens dans deux sens surviennent entre AM et les places financières européennes. Les banques de MR, BR, et FH ont ouvert des agences dans AM depuis 1980. En retour, les banques de AM se sont installées dans PA et TM. Les banques de Hong-Kong ont fermé leurs agences de LS, TM, AM, ZG et PA. De même, les liens bilatéraux entre PN et NY ont disparu. Par ailleurs des liens bilatéraux entre FH et ZG ont vu le jour.

Si on considère uniquement les succursales et les filiales, on s'aperçoit que le degré d'interconnexion concernant la création de succursales et de filiales, était inférieur en 1989 par rapport à 1970.

*Quelques réflexions théoriques à propos des investissements directs effectués par les banques à l'étranger*

Avant de procéder à une analyse empirique, nous allons exposer quelques réflexions théoriques expliquant les variables que nous estimerons par la suite.

A la base des idées présentées ici, on trouve l'hypothèse selon laquelle les banques, en déplaçant leurs activités vers d'autres centres financiers,

— soit emboîtent le pas à des entreprises multinationales non bancaires originaires de la même région ;

— soit suivent les exportations de leur pays afin de profiter de la demande croissante de services bancaires associée au commerce international : se trouvant à proximité (géographique) des importateurs, elles peuvent en effet fournir un meilleur soutien aux transactions. Il existe quelques statistiques descriptives dans la littérature portant sur les investissements directs à l'étranger (en anglais FDI) qui semblent confirmer ce point de vue. Par exemple, on peut trouver quelques informations sur les Etats-Unis qui démontrent un développement plus ou moins parallèle des flux d'investissements directs totaux et des flux d'investissements directs financiers<sup>1</sup>. Grubel, 1977, p. 354, évoque un autre rôle important que les banques multinationales peuvent remplir. Elles peuvent fournir une intermédiation entre les petites banques locales des différentes régions<sup>2</sup>. En assurant cette tâche dans les services bancaires d'affaires, elles fournissent un réseau d'information qui sans elles n'aurait jamais vu le jour, ou au prix de coûts nettement plus élevés.

Pourquoi les banques n'assurent-elles pas ces fonctions à partir de leur propre siège mais acceptent à la place, les éventuels inconvénients liés à l'implantation d'une agence sur une autre place financière ? Une explication plausible à ce phénomène fait référence aux caractéristiques spécifiques des services bancaires. Contrairement aux biens physiques, les services financiers ne peuvent généralement pas être stockés. Par conséquent, dans la plupart des cas, des relations permanentes existent entre le fournisseur (la banque) et le consommateur (le client). Comme, très souvent, une incertitude considérable et des problèmes d'informations règnent au sein du secteur, le lien entre les deux parties se doit d'être suffisamment étroit<sup>3</sup>.

Nous ne sommes pas en train de parler simplement des services bancaires traditionnels offerts à l'étranger aux touristes et aux hommes d'affaires, bien que la portée de ce genre d'activité ne doive pas être sous-estimée. Le degré d'information sur les entreprises et les clients à partir duquel les banques implantées sur plus d'une place financière acquièrent un avantage concurrentiel, est probablement plus important à étudier. Les forces et les faiblesses financières, le comportement d'une entreprise donnée sont susceptibles d'être mieux appréhendés par une banque installée dans la même région. Dans de nombreux cas, il peut exister une relation

<sup>1</sup> Voir *Graham et Krugman*, 1989, p. 18.

<sup>2</sup> Par « local », on entend « dont les activités ne portent pas sur l'international ».

<sup>3</sup> Voir *Kindleberger*, 1974, p. 8.

commerciale entretenue. En suivant un client compatriote sur d'autres places, une banque peut tirer profit de cet avantage informationnel. En outre, si la banque reste sur son territoire, elle risque de perdre son client<sup>4</sup>. D'autres raisons expliquent l'internationalisation de l'activité commerciale d'une banque à travers l'implantation d'une agence sur une autre place financière : que ce soit l'offre aux clients locaux d'une information sur des partenaires commerciaux étrangers et sur les caractéristiques spécifiques des systèmes de paiement des différents pays impliqués, ou bien que la mise en œuvre de transactions internationales sur les marchés des titres<sup>5</sup>.

Comme l'argument informationnel est valable pour tous les services bancaires, nous allons nous intéresser de façon restreinte aux activités commerciales et aux investissements des banques, bien qu'une étude plus détaillée aurait pu fournir des données très intéressantes. Ici, l'élément décisif réside dans le fait qu'une banque, indépendamment de son champ d'activité, tente de bénéficier du type d'avantage informationnel décrit plus haut. Indiscutablement, les firmes financières, qui décident leurs investissements directs de façon très similaire aux autres multinationales, doivent essayer d'éviter les régimes d'imposition pénalisant ou les autres formes de réglementation gouvernementales c'est-à-dire qu'elles doivent pratiquement se comporter comme tout autre firme multinationale. Mais, le fait de se concentrer exclusivement sur ces critères généraux ne conviendrait pas dans le cas des banques. Les phénomènes propres aux banques comme « les relations internes intra-banque » et la segmentation de marché doivent également être pris en compte.

Supposons que quelques banques de différentes régions aient l'intention d'ouvrir une agence sur une place financière donnée, au sein de laquelle elles n'ont jamais été représentées auparavant. La question à laquelle elles doivent répondre est de savoir si les prix qu'elles attendent à l'équilibre leur procurent des profits (positifs). Autrement, elles ne paieraient évidemment pas pour bouger. Ainsi, nous devons concentrer notre attention sur les effets d'une modification des quantités exogènes des profits (potentiels).

Pour commencer, nous pouvons identifier les éléments qui rendent une place financière attractive pour l'ensemble des banques, indépendamment de leur nationalité. On peut s'attendre à ce qu'un accroissement du nombre total de clients potentiels ait un effet positif sur les profits des banques. La véritable taille du marché stimule les profits de toutes les banques présentes

<sup>4</sup> Voir Grubel, 1977, p. 352 et Vastrup, 1983, p. 120.

<sup>5</sup> Grubel, 1977, p. 352, évoque explicitement le caractère défensif que les banquiers attachent évidemment à ces devoirs. Si une banque ne parvient pas à exploiter les informations concurrentielles qu'elle détient sur certaines entreprises actives sur une place étrangère, elle ne fera certainement pas que perdre ses clients. Elle courra également le risque que des banques locales commencent elles-mêmes à réunir cette information en renforçant leurs relations commerciales avec les entreprises et parviennent ainsi à entrer sur son propre marché.

sur ladite place financière. Cela provient du fait que la taille critique nécessaire à la couverture des coûts fixes augmente avec l'accroissement de la demande agrégée<sup>6</sup>.

Une autre catégorie de déterminants a un impact important sur les profits des banques originaires d'une région spécifique tandis que leur influence sur les profits des autres banques est faible ou ambigu. Ce sont les facteurs bilatéraux (c'est-à-dire les opportunités offertes par une région cible aux banques issues d'une place financière donnée). Un accroissement de ces quantités permet à une banque d'augmenter ses profits tandis qu'il tend à réduire les bénéfices des autres banques. Ce phénomène s'explique par la structure de l'information qui n'est favorable qu'à un sous-ensemble de banques étrangères.

Comme troisième groupe de variables exogènes, nous considérerons l'action gouvernementale. S'ils sont valables de façon identique pour toutes les banques présentes sur une place financière, les changements réglementaires (c'est-à-dire les modifications du montant de réserves obligatoires ou les impôts de différentes sortes), peuvent être introduits dans le modèle comme surcoût sur tous les prix. Cela devrait affecter les résultats des banques dans la même mesure qu'une baisse de la demande agrégée de services financiers en rendant ces derniers plus onéreux. Un phénomène comparable pourrait être engendré par des barrières à l'entrée.

223

Enfin, il est évident d'ajouter que les paramètres de coûts fixes et variables ont un impact négatif sur le profit.

Nous pouvons en conclure que la décision pour une banque d'implanter une agence sur une autre place financière ne dépend pas seulement de l'environnement réglementaire général de la région visée mais aussi des variables qui ont un effet (quasi) exclusif sur les banques ayant la même origine. Ces facteurs bilatéraux, dans le sens des flux d'exportation mentionnés précédemment, engendrent l'observation suivante : le fait d'être une place financière attrayante pour les banques originaires d'un même pays n'est ni une condition nécessaire, ni une condition suffisante à l'attractivité générale.

#### *Résumé des résultats et conclusions*

Les résultats peuvent être résumés comme suit :

1. L'attraction d'une place financière comme site potentiel pour établir une agence est clairement reliée à la taille de l'économie locale et au nombre de banques déjà présentes. Aussi le *turnover* du marché des actions est une

<sup>6</sup> En outre, la taille du marché peut être responsable d'un autre effet positif additionnel, appelé « externalités de marché concentré », mentionné par Grilli, 1989, p. 391.

bonne mesure de l'attraction d'un centre. Dans tous les modèles, les coefficients des variables de demande correspondantes ont un signe positif, attendu, très significatif. La même relation est vraie pour les variables de flux de commerce bilatéraux et d'investissement direct à l'étranger. Les relations économiques globales avec un autre pays semblent jouer un rôle important dans l'explication de l'établissement d'une agence dans un autre centre financier.

2. A quelques exceptions près, la plupart des résultats obtenus par Choi et al., 1986, sont confirmés par nos estimations pour 1989. Cependant, en 1989, la suppression de la concurrence entre les banques européennes continentales de même que le comportement coopératif entre les banques allemandes et suisses semble échouer. Ce résultat émerge en particulier des modèles que nous avons développés. La variable indicatrice indiquant la pénétration des banques suisses sur les autres places financières européennes est encore logiquement négative mais devient non significative particulièrement dans les modèles étendus. Aujourd'hui, les banques japonaises, *ceteris-paribus*, ont une tendance plus forte à s'établir à l'étranger que les banques des autres pays chez eux. Pour preuve, la variable indicatrice correspondante a changé de signe depuis 1970.

3. Les variables de distance comme celles de fuseau horaire n'ont seulement qu'un petit pouvoir d'explication, si elles en ont un. La présence d'une banque étrangère dans sa propre place financière encourage la banque nationale à établir une agence sur la place financière de la banque étrangère implantée chez elle, indiquant quelque peu un comportement de rivalité internationale.

4. Parmi les nouvelles variables de réglementation introduites, le secret bancaire se confirme, à travers nos résultats, attractif pour les banques étrangères. Les coefficients des variables correspondantes sont toujours positifs et significatifs. Les autres variables de réglementation mesurant l'étendue des contrôles en capital, les droits de douane et les « barrières à l'entrée » en général semblent jouer un rôle mineur par rapport à notre analyse.

Bien évidemment, l'attraction d'un centre financier n'est pas seulement dépendante de l'environnement général de la réglementation bancaire, elle dépend aussi de l'activité économique « réelle » qui l'entoure. L'importance du commerce international est particulièrement importante tout comme le montant de l'investissement direct étranger dans les pays impliqués. Si l'on souhaite augmenter le nombre de banques étrangères dans son propre pays — peut-être pour stimuler la concurrence ou simplement pour augmenter la part des activités économiques hautement productives — il est recommandé de continuer à réduire les barrières douanières et de libéraliser l'investissement (direct) en général.

Ceci a une implication importante, notamment pour la Suisse. Aujourd'hui, le mouvement d'intégration international le plus efficient se passe au sein de la Communauté européenne. La Suisse n'est pas membre de la Communauté européenne. Couramment, les perspectives d'une réussite d'un traité sur l'espace économique européen, liant les pays de la Communauté européenne — et de l'EFTA — sont plutôt mornes. Les alternatives à une pleine participation de la Suisse sont difficiles à imaginer. Par conséquent, si la Suisse continue de demeurer hors de la Communauté européenne, ceci pourrait être au détriment de l'attraction de la Suisse comme place financière pour les banques étrangères (tout comme l'attraction des centres financiers étrangers pour les banques suisses). D'autre part, les résultats se rapportant au secret bancaire soulignent aussi une direction opposée. Que le secret bancaire suisse soit victime des liens plus serrés de la Communauté européenne, et l'intégration pourrait impliquer des pertes d'attractivité pour la Suisse.

Une autre conclusion que l'on pourrait tirer des résultats est qu'il existe aussi entre les centres financiers quelque chose comme des avantages comparatifs. Alors qu'une place financière attire surtout des banques de certains pays une autre pourra offrir des conditions favorables aux banques pour s'implanter dans d'autres places. Ainsi, en dépit de l'existence possible d'externalités liées à la concentration du marché, on peut s'attendre à une concentration conduisant à la survie de quelques centres, ou au pire à une seule place financière en Europe ou dans le reste du monde. Cette observation fournit un relatif confort pour l'avenir des places financières telles que Londres, New York et Tokyo. La nature des avantages comparatifs ainsi que les limites des externalités de marché expliquant nos résultats, doit faire l'objet d'étude pour être mieux comprise et être éventuellement exploitée dans la pratique.

REVUE D'ÉCONOMIE FINANCIÈRE

Tableau 1

SIÈGES SOCIAUX DES PLUS GRANDES BANQUES ET LEURS REPRÉSENTATIONS  
DANS LES PLACES FINANCIÈRES EN 1970 ET 1980 \*

To From	LO	NY	PA	FH	TO	SI	HK	LS	ZG	AM	BR	PN	MR	TM	Σ
LO	14 8	9 8	8 6	4 5	4 8	1 4	1 7	2 4	1 3	7 3	2 4	0 1	2 2	0 4	55 67
NY	10 9	13 10	8 8	7 8	8 8	3 9	6 8	0 7	3 5	5 3	4 4	2 4	5 7	1 4	75 94
PA	5 11	3 13	7 14	3 8	3 9	1 6	1 9	1 4	1 2	4 5	3 3	1 3	4 8	0 2	37 97
FH	3 4	2 6	1 2	12 12	1 4	1 3	0 5	0 1	0 0	0 0	0 1	0 1	0 1	0 2	20 42
TO	8 14	8 15	2 7	2 10	17 23	2 11	2 8	6 11	1 4	1 2	1 3	0 2	1 1	1 6	52 117
SI	0 1	0 1	0 0	0 0	0 1	1 1	1 1	0 0	2 5						
HK	1 1	0 1	0 1	0 0	0 0	0 0	0 1	8 11							
LS	5 4	4 4	1 3	2 4	5 4	1 4	5 4	8 4	1 1	1 1	2 1	1 1	1 2	0 2	37 39
ZG	1 3	1 3	1 2	0 0	1 3	1 2	1 3	1 3	3 5	1 1	0 0	0 0	0 0	1 2	12 27
AM	2 2	2 3	0 0	0 0	1 2	0 2	2 2	1 2	0 0	3 4	0 1	0 1	0 1	0 0	11 20
BR	0 3	1 3	0 1	1 1	0 3	0 3	0 2	0 0	0 2	0 0	3 7	0 0	0 2	0 0	5 27
PN	0 0	0 1	0 0	1 1	0 0	0 0	1 2								
MR	4 7	5 7	4 4	5 6	0 5	1 4	0 3	1 4	2 0	0 0	3 4	0 0	12 10	1 3	38 47
TM	5 5	5 5	2 4	2 4	4 5	0 4	4 5	4 5	1 1	1 1	2 1	0 2	1 2	7 5	38 49
Σ	58 72	54 80	35 52	39 59	45 76	13 54	24 58	25 46	13 24	23 21	20 29	5 16	26 36	11 31	391 654
Rank	1 3	2 1	5 7	4 4	3 2	11 6	8 5	7 8	11 12	9 13	10 11	14 14	6 9	13 10	—

\* The figures for 1980 are shown in italics below the figures for 1970. — Sum of main diagonal : 102 in 1970 and 105 in 1980.  
Source : *The Banker*, 1971, 1981 ; *The Banker's Almanac and Yearbook*, 1970-1971, 1980-1981 ; Choi et al., 1986, p. 50.

L'ATTRACTION DES PLACES FINANCIÈRES

Tableau 2

MATRICE D'INTERCONNEXION, 1989

From	To															sum	max
	AM	BR	FH	HK	LO	LS	MR	NY	PA	PN	SI	TK	TM	ZG			
AM	3	3	3	3	3	2	2	3	3		3	3	1	3	35	3	
BR	1	7		3	4	1	2	4	2		2	3		3	32	7	
FH	2	2	13	7	8	5	2	7	3		5	5	3	5	67	13	
HK			1	1	1			1		1	1	1			7	1	
LO	3	3	1	6	8	2	4	6	5		4	7	4	4	57	8	
LS	1	1	2	3	4	4	1	4	1	1	4	4	1	2	33	4	
MR	2	4	9	7	9	5	12	8	7		2	5	2	4	76	12	
NY	3	4	9	10	10	5	9	10	9	1	10	8	6	8	102	10	
PA	5	5	9	9	10	6	9	10	10	3	9	8	6	7	106	10	
PN										1					1	1	
SI				2	3	3		3			3	3			17	3	
TK	3	5	12	16	20	13	4	21	9	7	14	22	9	13	168	23	
TM	1	1	4	6	5	4	3	6	3	1	5	6	6	1	52	6	
ZG			2	3	3	2		3	1	2	2	3	2	4	27	4	
sum	24	35	65	76	88	52	48	86	53	17	64	78	40	54	180	104	
Rank	13	12	5	4	1	9	10	2	8	14	6	3	11	7			

Source: *The Banker's Almanac and Yearbook, 1990; The Banker, 1990.*

FAI

Tableau 3

LE DEGRÉ D'INTERCONNEXION

Nombre de liens	a) total	b) un sens	c) deux sens	
	1970	109	71	54
1980	140	83	58	
1989	141	85	59	
Pourcentage de liens	a) total	b) un sens	c) deux sens	e) X Cohen
	1970	60	78	59
1980	77	91	64	0,92
1989	79	93	65	0,94